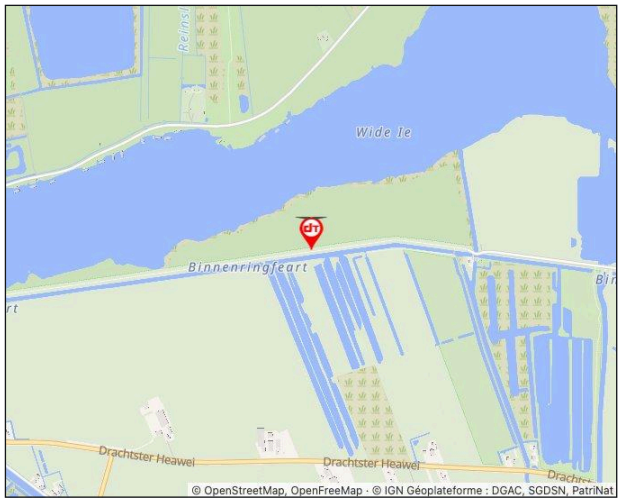
Amerikaanse windmotor bij De Veenhoop

Insolite · Pays-Bas

Coordonnées GPS	53.10248, 5.96832
Altitude	-1 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Aérodrome de Drachten 11 km, direction E · spot 5 m plus bas
Référence du spot	299565



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+01:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	07:25	08:04	16:38	17:17	8 h 34	08:04–09:01 · 15:41–16:38
Mer. 18 nov.	07:27	08:06	16:37	17:16	8 h 31	08:06–09:04 · 15:39–16:37
Jeu. 19 nov.	07:28	08:07	16:36	17:15	8 h 28	08:07–09:06 · 15:37–16:36

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Aérodrome de Drachten	Aérodrome	11 km, direction E	4 m
Hélistation de Medisch Centrum Leeuwarden. Locatie Zuid	Hélistation	15 km, direction NO	0 m
Leeuwarden Air Base	Aéroport	20 km, direction NO	1 m
Hélistation d'Antonius Ziekenhuis	Hélistation	23 km, direction O	4 m

Description

De molen is een grote maalvaardige Amerikaanse windmotor van het merk Herkules, type Metallicus. De molen werd vervaardigd bij de Deutsche Windturbinen Werke in Dresden en geïmporteerd door de handelsmaatschappij R.S. Stokvis en Zonen uit Rotterdam. Hij heeft een windrad van 30 bladen en een diameter van 11 meter. De molen werd oorspronkelijk in 1921 geplaatst voor de bemaling van de 391 ha grote polder De Hoge Warren.[1] Hij deed als zodanig dienst tot 1962, toen hij werd vervangen door een elektrisch gemaal. Een jaar later werd de windmotor door een particulier aangekocht, die hem voor toekomstige generaties wilde bewaren. De kosten daarvoor bleken echter hoog. In 1996 verkeerde de molen in dusdanig slechte staat, dat hij om erger te voorkomen werd gesloopt en opgeslagen. Hij werd voor het symbolische bedrag van één gulden verkocht aan een andere particulier. Deze werd verplicht de …

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=299565

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=53.10248&lon=5.96832
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.